

Compte de régularisation

Description

En comptabilité, le compte de régularisation sert à rattacher une charge ou un produit à l'exercice comptable qui lui correspond en fonction de sa date de consommation. Ainsi, cet [enregistrement comptable](#) permet de rétablir un équilibre.

Les principaux comptes de régularisation concernent les charges à payer, les produits à recevoir, les charges à répartir sur plusieurs exercices comptables et les écarts de conversion.

[Expertise comptable : demander mon devis](#)

Qu'est-ce qu'un compte de régularisation ?

Les comptes de régularisation sont employés lorsque la charge ou le produit enregistré en comptabilité **n'a pas encore reçu de paiement**.

En effet, en matière de gestion de la [comptabilité d'une entreprise](#), on distingue :

- Les dépenses et recettes en cours ;
- Les dépenses et recettes déjà survenues ou à venir.

C'est donc à ce niveau qu'intervient le compte de régularisation. Ils permettent ainsi d'enregistrer les charges ou les produits dès leur utilisation. La régularisation a pour objectif d'**ajuster le solde des comptes concernés**.

Il s'agit d'un compte du **plan comptable général de l'entreprise**. De plus, il est indispensable pour l'établissement du compte de résultat et le bilan.

À noter : Cette procédure permet de rattacher les charges et produits aux bons exercices, en fonction de la date de consommation du bien ou du service.

À quoi sert un **compte de régularisation** ?

1

Concerne les produits et charges non encore payés

2

Visé à rattacher les charges et produits aux bons exercices

→ Le compte de régularisation permet d'ajuster le solde en fonction de la date de consommation

LegalPlace.

Quels sont les principaux comptes de régularisation ?

Les principaux comptes de régularisation utilisés en comptabilité sont les suivants :

- Charges à payer ;
- Produits à recevoir ;
- Charges à répartir sur plusieurs exercices ;
- Ecarts de conversion actif/passif.

Par ailleurs, lorsque les associés ne connaissent pas la valeur réelle des charges et frais, ils doivent nécessairement réaliser une estimation.

Charges à payer

Le compte de régularisation lié aux charges à payer concerne les marchandises **reçues par l'entreprise sans que celles-ci ne les ait déjà payées** à la date donnée.

Les associés ont donc connaissance de l'existence de ces charges au moment de l'inventaire. En revanche, les pièces justificatives à enregistrer au niveau de la comptabilité ne sont pas encore disponibles.

Souvent, ce compte contient les dette fiscales, les dettes fournisseurs, ou encore les dettes sociales.

Les charges concernées doivent être prises en compte pour le calcul du résultat de l'exercice N.

Produits à recevoir

Les produits à recevoir, quant à eux, **correspondent aux services exécutés par l'entreprise alors qu'elle n'a pas encore reçu le paiement** associé à ces services.

Ils représentent essentiellement des créances clients, des créances fiscales et sociales, ainsi que des créances financières.

Attention : Afin d'assurer le meilleur suivi, il est important de noter les [dépenses et recettes](#) progressivement, lorsqu'elles interviennent.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Certaines charges s'étendent sur plusieurs exercices. Elles correspondent notamment aux charges :

- Différées : ce sont des charges que l'on paye à l'avance afin de lancer la production (frais de construction par exemple) ;
- Etalées : il s'agit de charges qu'il faut étaler dans le temps. C'est notamment le cas pour les frais liés à des emprunts.

Par définition, ces charges sont payées durant l'[exercice comptable](#) en cours mais vont concerner plusieurs exercices.

Ecarts de conversion actif/passif

La différence de change, ou écart de conversion, correspond à la **différence de valeur qui existe entre diverses devises monétaires** et aux impacts que cela peut avoir lors de la clôture de l'exercice comptable d'une entreprise.

Dans ce cas, **2 situations peuvent se présenter** :

1. L'écart est négatif : on l'ajoute à l'actif du bilan (représente une perte latente) ;
2. L'écart est positif : on l'ajoute au passif du bilan (représente un gain latent).

À noter : Les erreurs comptables font également l'objet d'une régularisation.

Quand saisir les écritures ?

En comptabilité, les écritures de régularisation visent à ajuster le solde de certains comptes. Elles **comprennent à la fois des débits et des crédits** et ont une réelle influence sur le bilan et les comptes de gestion.

Ces écritures de régularisation peuvent intervenir :

- Au moment de l'établissement de bilans provisoires ;
- Lors de la clôture de l'exercice comptable (avant d'établir le bilan comptable et de produire les comptes annuels définitifs).

Bon à savoir : L'utilisation des comptes de régularisation vise au respect du principe de l'indépendance des exercices comptables. Ce principe signifie que les comptes doivent enregistrer uniquement les informations qui concernent l'exercice comptable en cours.

Suite à l'enregistrement des écritures de régularisation, il faudra également effectuer un inventaire du matériel et des stocks et de procéder au calcul de certains impôts.

Enfin, lors de l'exercice suivant, il faudra enregistrer toutes ces charges dans le sens contraire.

Néanmoins, les écritures de régularisation **ne concernent pas toutes les entreprises** . En tout état de cause, les professions libérales relevant des bénéfices non commerciaux (BNC) et les entreprises bénéficiant des régimes micro, n'ont pas à établir des comptes annuels et donc à procéder aux écritures de régularisation. Les [obligations comptables des BNC](#) et des régimes micro sont alors largement simplifiées.

Zoom : Vous êtes à la recherche d'un expert-comptable en ligne afin de profiter d'une proximité incomparable ? Pensez à LegalPlace ! Vous pouvez [obtenir votre devis d'expertise comptable en ligne](#) en quelques clics. Nos services vous permettent de bénéficier d'un expert-comptable disponible et réactif. Ce dernier se chargera

notamment de l'établissement du bilan comptable de votre entreprise, des déclarations de TVA ou encore de l'optimisation fiscale. Bénéficiez aussi de conseils illimités à chaque étape de votre parcours.

FAQ

Quand utiliser le compte 486 ?

En comptabilité, le compte 486 correspond aux charges constatées d'avance. Il est utilisé lorsque des charges sont enregistrées et payées au cours d'un exercice comptable, mais qu'elles s'étendent sur des périodes ultérieures.

Qu'est-ce qu'un actif de régularisation ?

Les actifs de régularisation servent à l'enregistrement des charges payées d'avance et des produits à recevoir.

Comment comptabiliser une régularisation de la TVA ?

Lorsque la société le peut, elle récupère le rappel de la TVA en adressant une facture rectificative aux clients, avant de débiter et créditer les comptes correspondant. En revanche, si la TVA ne peut pas être rappelée auprès des clients, il faudra débiter le compte de charges lorsque l'administration réclamera le montant dû. Il faudra ensuite créditer le compte de passif dédié.